

N/REF : 13/07/2026 8H41 C:011161 I:17937

V/Appel du Lundi 13/07/2026 a 8H41

IMMEUBLE : 15 THEBAULT
15 RUE DU CHAMPS THEBAULT
35250 CHASNE SUR ILLET

BOUILLLOT ROLANDE

**15 RUE DU CHAMPS THEBAULT
35250 CHASNE SUR ILLET**

Rennes, le

17 Juillet 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 15 RUE DU CHAMPS THEBAULT - MME BOUILLLOT 06 89 02 24 25

MOTIF : DÉBOUCHAGE RÉSEAU EXTÉRIEUR

Donneur d'ordre : Mme R BOUILLLOT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 13/07
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEBOUCHAGE RESEAU EAUX PLUVIALES
CONTROLE : BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE DE 200€ : N°3643321 CCF

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.
Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'apres plusieurs interventions

de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Déb.Hte	Pression 1h00+Dépl. 0 à 20Kms	1	181,82	181,82
TOTAL H.T.					181,82
T.V.A. a 10,00%					18,18
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>200,00</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.